16 nov 2026 -11:44

Deux siècles de lutte contre les violences faites aux femmes : un engagement toujours essentiel

Longtemps considérées comme relevant de la sphère privée, les violences faites aux femmes ont été minimisées, voire invisibilisées. La nouvelle publication du Centre d'archives et de recherches pour l'histoire des femmes (CARHIF) et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes retrace deux siècles d'histoire de lutte contre les violences faites aux femmes en Belgique, du XIXe siècle à nos jours.

La lutte contre les violences faites aux femmes s'inscrit sur la durée. En Belgique, dès la fin du XIXe siècle, des féministes dénonçaient les violences conjugales et sexuelles, le statut inférieur de la femme et l'impunité des auteurs. Pourquoi ces violences ont-elles perduré malgré des décennies de mobilisations ? La lutte contre les violences faites aux femmes en Belgique, XIXe-XXIe siècle retrace deux siècles de mobilisations et de réformes. On y met aussi en lumière les résistances qui ont freiné les avancées et dont certaines continuent de peser sur la lutte contre les violences aujourd'hui.

Des violences connues, mais longtemps tolérées

Dès avant le XIXe siècle, les violences faites aux femmes sont un fait social notoire. Elles sont mentionnées dans la presse, la littérature et les archives judiciaires. Pourtant, elles restent largement banalisées dans une société où les femmes disposent de droits inférieurs à ceux des hommes et où leur dépendance économique et juridique les vulnérabilisent.

À la fin du XIXe siècle, les premières féministes belges établissent déjà les liens entre les violences conjugales et sexuelles, l'inégalité entre les femmes et les hommes et les défaillances de la justice. Elles dénoncent les préjugés qui discréditent la parole des victimes, leur isolement et l'impunité dont bénéficient certains auteurs. Leurs revendications se heurtent toutefois à des résistances structurelles, tant dans la société que de la part des institutions.

L'ouvrage montre que la reconnaissance des violences comme un problème public n'a rien eu d'évident. Elle a nécessité des mobilisations répétées pour remettre en question les normes sociales, faire évoluer les lois et transformer la manière dont les victimes sont accueillies et accompagnées.

Des mobilisations féministes aux politiques publiques

Dans les années 1970, les mouvements féministes élargissent leurs revendications et dénoncent les violences sexuelles, les violences conjugales et le harcèlement dans l'espace public ainsi que les rapports de domination qui les rendent possibles. Ils créent les premières structures d'accueil pour les femmes victimes de violences, notamment les refuges pour femmes battues, et développent des formes d'accompagnement et d'autodéfense féministes.

À partir des années 1980, les initiatives associatives se multiplient et l'action des pouvoirs publics s'intensifie dans un contexte de reconnaissance internationale de la problématique. Les enquêtes, les campagnes de sensibilisation, la formation des professionnel·les et les réformes législatives contribuent à faire évoluer la prise en charge des violences. La reconnaissance du viol conjugal, la lutte contre les violences intrafamiliales et le développement de services spécialisés témoignent de ces avancées.

Liesbet Stevens, directrice f.f. de l'Institut, souligne : « *Cet ouvrage montre que rien n'est jamais définitivement acquis dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Les avancées sont toujours le fruit de mobilisations collectives, de témoignages, de recherches et d'un engagement politique constant. Elles reposent également sur le travail essentiel du tissu associatif et des organismes spécialisés dans l'égalité de genre, dont il est indispensable de soutenir durablement l'action. Comprendre cette histoire, c'est aussi comprendre les résistances qui persistent et rappeler l'importance de poursuivre ce combat.*»



À propos de la publication

La lutte contre les violences faites aux femmes en Belgique, XIXe-XXIe siècle a été coordonné par l'historienne Claudine Marissal, avec les contributions d'Emmanuelle de Buisseret-Hardy, Benjamin Janssens de Bisthoven, Sophie Pereira et Cécile Vanderpelen-Diagre. Fondée sur une recherche documentaire approfondie et un riche corpus visuel, cette publication propose une synthèse historique des violences faites aux femmes en Belgique, de l'indépendance du pays à nos jours.

Le projet a été mené en collaboration avec le Centre d'archives et de recherches pour l'histoire des femmes (CARHIF), avec le soutien de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Voir la publication

À propos de l'Institut

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est un organisme public indépendant qui lutte contre toute forme de discrimination et d'inégalité fondée sur le genre. D'année en année, le nombre de signalements reçus par l'Institut augmente. L'Institut informe les victimes et les soutient en cas d'éventuelles procédures judiciaires. Par ailleurs, l'Institut fournit des informations sur le cadre légal et émet des avis et des recommandations, notamment à l'intention du gouvernement et du parlement. Il est également chargé de collecter des données et des statistiques, de mener des recherches, de proposer des formations, ainsi que de mettre en place des initiatives politiques concrètes et des campagnes de sensibilisation.

Les victimes ou témoins de discrimination fondée sur un critère protégé par la loi Genre (notamment le sexe) peuvent obtenir des informations sur leurs droits, gratuitement et en toute confidentialité. Si elles le souhaitent, elles peuvent également introduire un signalement en appelant le 0800/12 800 (numéro gratuit) ou en consultant le site aide.iefh.be.

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion pour recevoir nos communiqués de presse et newsletter.

Suivez l'Institut sur LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
http://igvm-iefh.belgium.be

Véronique De Baets
Porte-parole (FR)
+32 2 233 40 34
+32 479 25 04 41
veronique.debaets@iefh.be

Sofie Roelandt
0472 71 25 53
sofie.roelandt@igvm.be

© 2026 - news.belgium.be